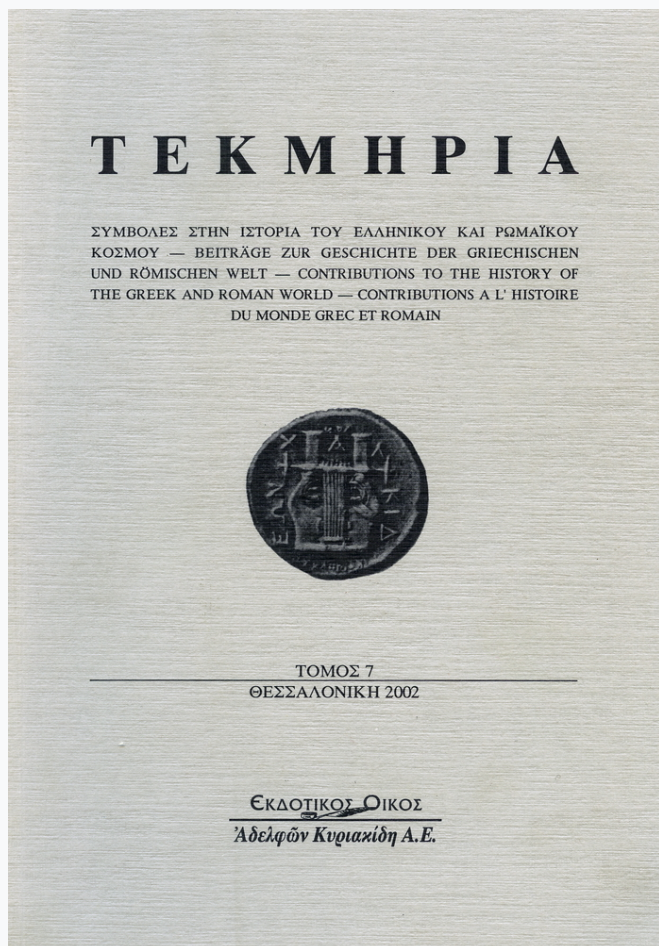


Tekmeria

Vol 7 (2002)



Mandra, Abdère et Thasos – Remarques sur deux inscriptions errantes

M.-G. PARISSAKI

doi: [10.12681/tekmeria.182](https://doi.org/10.12681/tekmeria.182)

To cite this article:

PARISSAKI, M.-G. (2002). Mandra, Abdère et Thasos – Remarques sur deux inscriptions errantes. *Tekmeria*, 7, 107–116. <https://doi.org/10.12681/tekmeria.182>

M.-G. PARISSAKI

MANDRA, ABDERE ET THASOS – REMARQUES SUR DEUX
INSCRIPTIONS ERRANTES*

Située à une distance d'environ 7 km au NE du site archéologique d'Abdère et de 17 km au SE du centre administratif de Xanthi, la région où se trouve la commune actuelle de Mandra est unanimement considérée comme ayant appartenu au territoire antique de la cité d'Abdère dès les premiers temps de sa fondation¹. Les carrières de pôros localisées près du village ont fourni le matériau de fabrication pour quelques-unes des stèles et des sarcophages les plus anciens trouvés dans les cimetières des Abdéritains², et l'enceinte construite au

* Au cours de ce travail, j'ai pu profiter de la précieuse aide de Louisa Loukopoulou, directrice de recherches au Centre de Recherches de l'Antiquité Grecque et Romaine (K.E.R.A.) de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique (E.I.E.), des collègues du Service Archéologique de Komotini, surtout du directeur D. Triantaphyllos et des archéologues Dina Kallintzi et Maria Chryssaphi, qui m'ont toujours offert d'excellentes conditions de travail au Musée d'Abdère, et de ceux du Service Archéologique de Kavala, notamment de Zissis Bonias, de Marina Sgourou et Maria Nikolaidou-Patera, pour leur assistance aux Musées de Thasos et de Kavala. Je dois les photos des inscriptions du Musée de Thasos no d'inv. 581 et 755+754 à l'obligeance de l'École Française d'Athènes. J'adresse à tous mes plus vifs remerciements. Les abréviations des revues sont celles de l'*Année Philologique*, des *corpora* et des collections du *Supplementum Epigraphicum Graecum*.

1. Sur l'étendue de la *chôra* d'Abdère et sur les différents sites localisés jusqu'à présent, voir Evi Skarlatidou, «Οἰκισμοὶ καὶ ἐγκαταστάσεις ἱστορικῶν χρόνων μέσα στὰ ὅρια τῆς χώρας τῶν Ἀβδήρων», *Μνήμη Δ. Λαζαρίδη. Πόλεις καὶ Χώρα στὴν Ἀρχαία Μακεδονία καὶ Θράκη* (Thessalonique 1986) [1990] 611-28, avec la bibliographie antérieure, et Dina Kallintzi, «Τὸ ἀρχαιολογικὸ τοπίο στὴ χώρα τῶν Ἀβδήρων. Τοπογραφικὴ προσέγγιση καὶ προβλήματα ἐρμηνείας», *Ἕλληνες καὶ Θρᾶκες στὴ Θράκη τοῦ Αἰγαίου. Συμπόσιο στὴ μνήμη τοῦ Βαγγέλη Πεντάζου*, Komotini 19-21 mars 1999 (sous presse).

2. Voir Chaido Koukouli-Chryssanthaki, «The Cemeteries of Abdera», *Nécropoles et sociétés antiques (Grèce, Italie, Languedoc)*, *Actes du Colloque International de Lille 1991* [Naples 1994] (*Cahiers du Centre Jean Bérard*, 18) 53, n. 38, et Dina Kallintzi, «Ἐθιμα ταφῆς στὰ ἀρχαῖα Ἀβδηρα. Ταφικὲς πρακτικὲς καὶ ἐθιμικὲς πράξεις ἀπὸ τὰ μέσα τοῦ βου ὡς τὰ μέσα τοῦ 3ου αἰ. π.Χ.», *Ἀρχαία Θράκη. Δεύτερο Διεθνὲς Συμπόσιο*

milieu du IV^e siècle av. J.-C. pour protéger la cité fut bâtie avec des pierres de même provenance³. En dehors des carrières, les recherches et les prospections effectuées par les membres du Service Archéologique de Komotini ont jusqu'à présent abouti à la localisation d'un certain nombre de sites d'une importance secondaire, mais qui démontrent l'habitation continue de cette région fertile depuis l'époque néolithique jusqu'à l'époque impériale⁴.

Parmi les trouvailles fortuites sont mentionnées deux inscriptions qui ont été sommairement publiées par Hereward dans deux notes différentes parues au *ZPE*⁵. Toutes deux sont considérées comme provenant d'une fontaine près de l'église de Saint-Georges, aux environs de Mandra, d'où elles furent transportées à la Préfecture de Xanthi et en 1969 au Musée de Kavala. Au début des années 1980 les inscriptions furent photographiées pour les Archives des inscriptions de Thrace du Centre de Recherches de l'Antiquité Grecque et Romaine (K.E.R.A.) de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique dans le cadre des travaux de publication des inscriptions grecques et latines de la Thrace égéenne. L'inauguration du Musée archéologique d'Abdère en l'an 2000 fut précédée du transport quasi total de toute pièce antique provenant de cette région. Pourtant, seulement l'une des deux inscriptions a été transportée au Musée d'Abdère, tandis que l'autre se trouve toujours dans les dépôts du Musée de Kavala.

L'inscription du Musée d'Abdère est inventoriée sous le no MA 5576 (fig. 1)⁶. Elle est gravée sur une plaque rectangulaire en marbre blanc, très probablement de Thasos. Brisée aux deux côtés latéraux et au bas, elle ne préserve le bord initial que sur la partie supérieure. La surface est relativement

Θρακικῶν Σπονδῶν, Komotini 1992 [1997] vol. II, 816.

3. D. Lazaridis, *Ἀβδηρα καὶ Δίκαια. Ἀρχαῖες Ἑλληνικὲς Πόλεις* (Athènes 1971) vol. 6, 22, paragraphe 111, 24, paragraphe 121.

4. Parmi ces sites mentionnons les vestiges d'une agglomération de l'époque néolithique, des agglomérations de l'époque hellénistique et romaine — probablement liées à l'exploitation des carrières — et quelques vestiges d'architecture tombale, Evi Skarlatidou, *loc. cit.*, 613-15, et les différentes chroniques du *ArchDelt*.

5. Voir *infra*, notes 6 et 20.

6. Ancien no d'inv. du Musée de Kavala Λ 785. Voir Daphne Hereward, «An Inscription from Mandra, near Xanthe», *ZPE* 25 (1977) 296 (= *Bull. épigr.* 1978, 308, *SEG* XXVII, 338, P.A. Pantos, «Ἱστορικὴ τοπογραφία τοῦ νομοῦ Ξάνθης», *Θρακικὰ Χρονικά* 34 [1978] 78), O. Hansen, «Some Notes on Inscriptions from SEG 27», *Eranos* 82 (1984) 214 (= *SEG* XXXIV, 705). Cf. Chaido Koukouli, *ArchDelt* 24 (1969) [1970] Chroniques B' 2, 356 (= *BCH* 95 [1971] Chronique 987, pour le transfert de la pierre au Musée de Kavala).

bien conservée, mais les lettres dans la partie gauche sont plus effacées, ce qui indique une plus grande exposition de la pierre de ce côté. Dimensions de la pierre: 0,295 x 0,67 x 0,13. Lettres de 0,035 m et interlignes de 0,015-0,02.

Le texte, qui occupe toute la grande surface latérale, a été publié par Hereward de la façon suivante:

Ὁ δῆμος[
 υἱὸν Περιπνίδα Σωτάδ[ην ---]
 [...]δεσμου τοῦ προ[ωτου]
 4 [...]ς ἄλλης σωφροσύ[νης ἔνεκα]
 [.....]ηγὸν ἐκ πάσης κ[---]

N.C. L.1: [τὸν] Hansen. *L.2:* Σωτάδ[ην ἐτίμησε] Hansen. *L.3:* [τοῦ] δέσμου τοῦ προ[ώτου] Hansen. *L.4:* [τῇ]ς ἄλλης σωφροσύ[νης ἔνεκα] Hansen. *L.5:* [στρατ]ηγὸν ἐκ πάσης κ[ώμης (?)] Hansen, qui indique —comme tous les commentateurs de Hereward— une ligne complémentaire.

Le texte a été expliqué par Hereward comme une inscription honorifique pour un certain Περιπνίδας, fils de Σωτάδης, qui fut stratège ou chorégos, et les restitutions de Hansen se sont portées dans la même direction. Aucune date n' a été proposée et l'absence de toute représentation n'a pas donné la possibilité de corrections, malgré le fait que certaines lectures paraissaient problématiques, voire même uniques. Ainsi, Hereward n'a pas pu présenter de parallèle pour le nom Περιπνίδας de la ligne 1, et les expressions des lignes 3 et 5 sont restées inexpliquées. La photographie conservée aux Archives de K.E.R.A. et surtout l' examen de la pierre, qui est aujourd'hui exposée dans les salles du nouveau Musée, permettent non seulement la datation du monument mais aussi une nouvelle lecture du texte, riche en conclusions pour le personnage honoré et pour la provenance de la pierre.

En premier lieu, il doit être noté que la pierre conserve non pas une mais deux inscriptions, gravées sur deux colonnes parallèles et distantes entre elles d'un espace de quelques lettres (min. 1 lettre pour la l.2, max. 10 pour la l.1). De la première inscription — gravée sur la partie gauche de la pierre (dorénavant inscription *a*) — ne sont conservées que quelques lettres à la fin des trois premières lignes et des traces de lettres illisibles pour les deux lignes suivantes. Pourtant, la grande ressemblance des lettres avec celles de l'inscription de la colonne droite (inscription *b*) et la concordance parfaite des lignes nous

permettent de suggérer non seulement la proximité chronologique des deux textes mais aussi une certaine parenté de leurs contenus. De plus, à la ligne 1 de l'inscription *a*, on peut avec grande vraisemblance restituer la mention du *dēmos* — comme au début de l'inscription *b* —, ce qui nous permet de mesurer la longueur approximative des lignes. Celle-ci peut être mesurée avec une plus grande exactitude encore pour la seconde inscription, qui peut être ainsi presque complètement restituée. Dans certains cas on doit noter la présence de ligatures⁷. Tenant compte de ces remarques, nous proposons la lecture suivante:

<u>Inscription a</u>		<u>Inscription b</u>	
['Ο δῆμ]ος	<i>vac</i>	‘Ο δῆμος	
[τὸν δεῖνα τοῦ ---ο]ν τὸν	<i>vac</i>	Περιγενίδα Σωτάδ[ου, γυναῖκα]	
[--- <i>ca.</i> 10-13---]ΔΙΑ	<i>vac</i>	δὲ Σάμου τοῦ Ἡρώ[δου, τῆς]	
4 [--- <i>ca.</i> 15-17-----]	<i>vac</i>	τε ἄλλης σωφροσύνης - <i>ca.</i> 5 -]	
[--- <i>ca.</i> 15-17-----]	<i>vac</i>	φησεν ἐκ πάσης ΚΗ[- <i>ca.</i> 5 -]	
[-----]	<i>vac</i>	[-----]	

La lecture de la l.5 et la restitution des l.4-5 de l'inscription *b* restent problématiques. A la l.5, la distance entre la troisième et quatrième lettre (Σ et puis Ε) et peut-être entre la septième et huitième (Κ et Π) pourrait indiquer la lecture suivante: φης ἔνεκ(α) πάσης ΚΗ[- - -]. Cette lecture est plus compatible avec le nombre des lettres à restituer à la l.4 et avec la phraséologie de cette catégorie d'inscriptions⁸. Mais l'absence d'une lettre dans notre inscription, qui est gravée avec un certain soin, et, surtout, la difficulté à restituer un substantif terminant en -φη incitent à la plus grande prudence.

Le nom Περιγενίς apparaît ici pour la première fois en Thrace, mais il est bien attesté dans les inscriptions d'Asie Mineure et de Thasos et spora-

7. L.3: A+M, H+P; l. 4: T+E, H+Σ; l.5: H+Σ, N+E, H+Σ. La première ligature de la ligne 3, claire sur la pierre et la photographie, n'a pas été remarquée par Hereward. Pour un cas de ligature analogue dans une inscription de Samothrace, voir dernièrement K. Clinton, «Initiates in the Samothracian Mysteries, September 4, 100 B.C.», *Chiron* 31 (2001) 28.

8. Voir par exemple Christiane Dunant et J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos* (Paris 1958) vol. II, 124-26 pour Thasos, où les dédicaces honorifiques pour femmes sont fréquentes pendant l'époque impériale et *IG XII Suppl.* 384: 'Ο δῆμος | Κλεοπάτραν | Ἀντιάνακτος | γυναῖκα κόσμιόν τε καὶ | σώφρονα ἀρετῆς ἔνεκα | πάσης.

diquement dans d'autres régions du monde grec⁹. Les occurrences de ce nom à Thasos présentent même un intérêt particulier, non seulement à cause de leur proximité géographique, mais surtout à cause de leur parenté prosopographique. Le cas de loin le plus intéressant est celui de Περίγενίς Ἡρώδου, qui est mentionnée comme anthophore dans une inscription datée aux Ier-IIe siècles ap. J.-C. (**fig. 2**)¹⁰. Une Ἐπικαρπία Περίγενίδος est mentionnée sur l'entablement monolithique d'un monument funéraire des Ier-IIe siècles ap. J.-C.¹¹, tandis qu'une Περίγενίς Γλαυκίππου et son petit-fils Ζώτιχος Γλαυκίππου apparaissent sur une base funéraire datée d'une façon générale à l'époque impériale¹². Si le manque d'informations suffisantes ne permet pas de rapprochements prosopographiques entre les trois personnages de Thasos, la rencontre prosopographique entre le premier et l'inscription de Mandra est à noter.

Le nom Σωτάδης, que porte le père de Περίγενίς sur l'inscription de Mandra, n'offre aucun renseignement intéressant¹³. En revanche, le nom et le patronyme de son mari (Σάμος Ἡρώδου) est d'un intérêt particulier pour Thasos, puisqu'il apparaît dans trois inscriptions différentes de l'île, toutes trois datées de l'époque impériale. Il s'agit d'une liste d'archontes (**fig. 3**)¹⁴, d'une dédicace honorifique décernée par le peuple¹⁵, et d'une dédicace de fondation,

9. Sur la distribution du nom, voir *LGPN* et le disque électronique PHI.7 de l'Université de California, Irvine, surtout pour les régions de l'Asie Mineure.

10. *IG XII Suppl.* 410: Περίγενίς | Ἡρώδου ἀνθοφόρος.

11. P. Bernard et Fr. Salviat, «Inscriptions de Thasos», *BCH* 91 (1967) 602, no 51, fig. 27.

12. *IG XII Suppl.* 448: Περίγενίς Γλαυκίππου τὸν νύωνόν ἐλαυτῆς Ζώτιχον Γλαυκίππου μνήμης ἐνεκα. Deux cas supplémentaires du nom Περίγενίς chez Dunant et Pouilloux, *op. cit.* 177-78, no 342-43 ont été amendés en Περίγένης par G. Daux, «Pour une prosopographie thasienne», *BCH* 91 (1967) 29-31.

13. Ce nom — largement répandu dans le monde grec, voir *LGPN* — n'est attesté à Thasos qu'une seule fois. Il apparaît dans une inscription funéraire d'époque impériale et il est interprété par l'éditeur comme patronyme, G. Daux, «Quelques noms, quelques textes», *Thasiaca*, *BCH Suppl.* V [1979] 364, no 3, fig. 4.

14. Musée de Thasos no d'inv. 755+754. Voir Dunant et Pouilloux, *op. cit.*, 107-108, no 204, l.13, pl. 18.2-3: Σάμος Ἡρώδου. Un certain Φίλιππος Ἡρώδου, qui apparaît à la ligne 7 de la même inscription, pourrait appartenir à la même famille, mais ne peut être considéré comme étant le frère de Σάμος Ἡρώδου, à cause de la distance chronologique entre les deux collègues d'archontes, voir ci-dessous n. 19.

15. *IG XII.8*, 386: Ὁ δῆμ[ος] | Σάμον Ἡρώδ[ου] | κοσμόπολ[ιν διὰ] | τὰς τοῦ γέν[ους] | φιλοτιμίας κα[ὶ] | [- - - - -]. Pour la fin de l'inscription Fredrich proposait

où père et fils (Ἡρώδης Σάμου) apparaissent ensemble¹⁶. Le nom de ce dernier est clairement lisible dans une liste d'archontes de l'île, datée dans la seconde moitié du II^e s.¹⁷.

La parenté probable entre Σάμος Ἡρώδου de Thasos et Περιγενὺς Σωτάδου de Mandra devient une certitude dès que l'on considère d'une façon plus attentive la description des deux pierres *IG* XII.8, 386 et Musée d'Abdère MA 5576, ainsi que le contenu de leurs inscriptions. Fredrich signale que l'inscription de Thasos était gravée sur un bloc de marbre blanc, d'une dimension de 0,28 X 0,42 m, la hauteur des lettres étant de 0,035. Le matériau, les dimensions du bloc et la hauteur des lettres paraissent identiques à ceux de l'inscription de Mandra¹⁸. Ce qui est encore plus significatif pour le rapprochement des deux pierres, c'est le texte publié par Fredrich, car les restitutions proposées pour la fin des lignes 2-3 correspondent aux traces visibles sur la colonne de gauche (inscription *a*) du bloc de Mandra. Par conséquent, et en exprimant les réserves nécessaires qu'impose la perte de l'inscription de Thasos, nous proposons de joindre les deux blocs et de restituer leurs contenus de la façon suivante:

a: Inscription de Thasos + Mandra

Ὁ δῆμος

vac

Σάμον Ἡρώδ[ο]υ τὸν

vac

b: Inscription de Mandra

Ὁ δῆμος

Περιγενίδα Σωτάδ[ου, γυναῖκα]

avec réserve une restitution, qui nécessitait la présence de deux lignes complémentaires: [τῆς ἰδίας ἐνελεν εὐνοίας?]. Le titre de κοσμόπολις, apparaît aussi dans l'inscription *IG* XII.8, 459 de Thasos et dans autres cités du monde grec pendant l'époque impériale.

16. *IG* XII.8, 379. Voir aussi J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos* (Paris 1954) vol. I, 416, n.1, et Dunant et Pouilloux, *op. cit.* 91: Σάμος Ἡ[ρώδου καὶ Ἡρώδης] | Σάμου τὸ [-----] | ἐκ τῶν ἰδίων. | Ἡρώδης καὶ Σ[άμος τὰ ἐργα]στήρια καὶ τὸ Γ. . . [ἀνέθηκαν]. L'inscription est aujourd'hui perdue.

17. *IG* XII.8, 471, 1.9: Ἡρώδης Σάμον. Sur la datation voir Dunant et Pouilloux, *op. cit.*

110. Signalons que le nom apparaît deux fois encore à Thasos: un [. . .]ος Σάμου τοῦ [---] est mentionné dans une liste d'archontes du I^{er} siècle ap. J.-C., Dunant et Pouilloux, *op. cit.* 108-10, no 205, 1.16, tandis qu'un Σάμος Ἀριστοφῶντος figure dans un catalogue de noms de même date, Dunant et Pouilloux, *op. cit.*, 117-18, no 225, 1.2. L'absence d'informations complémentaires ne permet pas de rapprochements.

18. Notons que le marbre sur lequel est gravée l'inscription de Mandra est d'une qualité assez différente — on pourrait même dire supérieure —, comparé avec le matériau normalement employé pour les inscriptions de la région d'Abdère.

κοσμόπολ[ιν] διὰ	<i>vac</i>	δὲ Σάμου τοῦ Ἡρώ[δου, τῆς]
4 τὰς τοῦ γέν[ους]	<i>vac</i>	τε ἄλλης σωφροσύνης - <i>ca.</i> 5 -]
φιλοτιμίας καὶ	<i>vac</i>	φησεν ἐκ πάσης ΚΗ[- <i>ca.</i> 5 -]
[-----]	<i>vac</i>	[-----]

Ces rapprochements permettent d'attribuer avec certitude l'inscription de Mandra à l'île de Thasos et de relier le personnage honoré à la même famille de notables, qui fit preuve d'une activité importante dans la vie politique et religieuse de l'île pendant l'époque impériale. En rapprochant l'inscription de Mandra des inscriptions de Thasos, qui ont été mentionnées plus haut, nous pouvons proposer la restitution suivante de l'arbre généalogique:

Ἡρώδης		Σωτάδης
(MA 5576+IG 386· MΘ 755+754· IG XII.8, 379)		(MA 5576)
Σάμος	+	Περγενίς
(MA 5576+IG 386· MΘ 755+754· IG XII.8, 379· 471, 1.9)		(MA 5576)
		Ἡρώδης
		(IG XII.8, 379· 471, 1.9; IG XII Suppl. 410)
		Περγενίς
		(IG XII Suppl. 410)

Les rencontres prosopographiques, soutenues par des critères paléographiques, nous autorisent à dater l'inscription de Mandra dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. En outre, si toutes les inscriptions mentionnées ci-dessus sont datées d'une façon générale à l'époque impériale, les textes mentionnant Σάμος Ἡρώδου et Περγενίς Σωτάδου doivent être de peu antérieurs à ceux mentionnant leurs fils Ἡρώδης Σάμου et Περγενίς Ἡρώδου. Cette datation semble être corroborée par la liste d'archontes du Musée de Thasos *Inv.* 755+754 où, selon la datation proposée par Dunant et Pouilloux, le

collège de l'archonte Σάμος Ἡρώδου doit être placé à la fin du Ier et au début du IIe siècle ap. J.-C.¹⁹.

* * *

Ces remarques nous incitent à étudier dans une perspective nouvelle la seconde inscription de Mandra, car elle aussi présente un caractère particulier. Comme il a été déjà signalé, l'inscription est aujourd'hui conservée au Musée de Kavala sous le no d'inventaire Λ 784²⁰ (fig. 4). Elle est gravée sur un petit autel rectangulaire en marbre blanc, très probablement de provenance thasienne. La partie supérieure de la pierre est moulurée, tandis que sa partie inférieure est brisée. La surface d'en haut est sommairement travaillée et présente une cavité irrégulière. D'importantes cassures existent sur la surface latérale gauche et sur la partie arrière. La surface inscrite de la pierre est assez usée, surtout dans la partie inférieure, ce qui rend les deux dernières lignes illisibles. Dimensions de la pierre: 0,345 x 0,275 x 0,19. Lettres de 0,0375 m et interligne de 0,018.

D'après l'examen de la pierre au Musée de Kavala et la photographie conservée aux Archives de K.E.R.A., le texte peut être restitué comme suit:

Εἴσιδι καὶ Σερά-
 πιδι Δίης Εὐ-
 φρή[λου ---]
 4 [-----]

N.C. L.1-2: Σ[ερά]πιδι Hereward, Σεράπιδι Tacheva-Hitova. L.2-3: Δίης Εὐφρήμ[ου] Hereward, ΛΙΙΣ·Υ-ΦΜΛΜ Tacheva-Hitova.

19. Voir Dunant et Pouilloux, *op. cit.* 108. Le collège de Φίλιππος Ἡρώδου est daté au Ier siècle av. J.-C - Ier siècle ap. J.-C., voir *supra* n. 14.

20. Sur le texte de l'inscription, voir Daphne Hereward, «An Inscription from Thrace», *ZPE* 17 (1975) 125-26 (= *Bull. épigr* 1976, 463, P.A. Pantos, «Ιστορική τοπογραφία τοῦ νομοῦ Ξάνθης», *Θρακικά Χρονικά* 34 [1978] 78), Margarita Tacheva-Hitova, *Eastern Cults in Moesia Inferior and Thracia (5th century BC-4th century AD)*, Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, vol. 95 [Leiden 1983] 32, no 53, pl. 16 (sans connaissance des publications antérieures). Cf. Chaido Koukouli, *ArchDelt* 24 (1969) [1970] Chroniques B' 2, 356 (= *BCH* 95 [1971] Chronique 987, pour le transfert de la pierre au Musée de Kavala).

L'inscription doit être datée selon des critères paléographiques du I^{er} siècle av.-I^{er} siècle ap. J.-C. Le nom Δίης a été commenté par O. Masson qui, au sujet de sa distribution géographique, remarque qu'il "est bien localisé à Lesbos et en Éolide, et se retrouve sporadiquement dans diverses parties du sud de l'Asie Mineure, jusqu'en Pamphylie. Un autre centre est la Macédoine, qui paraît isolé"²¹. Le cas de Mandra — qui n'a pas été inclus dans l'étude de Masson — peut être relié à ce second groupe. En revanche, le nom Εὐφριλλος présente une distribution géographique très intéressante, puisque tous les cas — à l'exception d'un de Paros — proviennent de Thasos²².

En conclusion, nous pouvons remarquer que les deux inscriptions de Mandra — la première avec certitude et la seconde selon toute vraisemblance — doivent être dissociées de la cité d'Abdère et attribuées à Thasos. Malgré la localisation de différents sites antiques dans les alentours de Mandra —surtout de la cité d'Abdère et de son acropole Polystylon—, la proximité de la mer a très probablement conduit à une prédilection pour les transports par voie maritime. La construction de la fontaine de l'église de Saint-Georges a dû inciter les habitants du village à chercher la matière première dans une région où celle-ci était abondante et facile à transporter. On doit noter que c'est le second cas de découverte de pierres errantes dans cette région, puisque depuis le XIX^e siècle ap. J.-C. on connaît le cas analogue d'une inscription que Conze a vue construite dans le môle du port de Thasos, mais qui par la suite semble avoir voyagé entre Maronée, Alexandroupolis et Samothrace²³.

Centre de Recherches de l'Antiquité

Marie - Gabrielle Parissaki

Grecque et Romaine

Fondation Nationale de la Recherche Scientifique

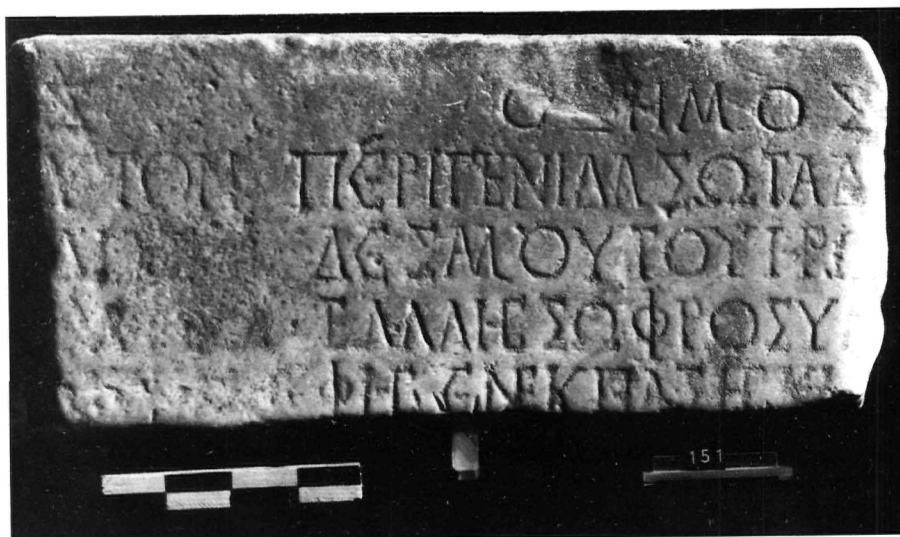
21. O. Masson, «Nouvelles notes d'anthroponymie grecque — VII. Essai d'histoire d'un nom: Δίης», *ZPE* 102 (1994) 179-84, pour la citation voir p. 182=*OGS* III (2000) 184-89, pour la citation voir p. 187. Voir aussi les remarques antérieures du même auteur, «Notes d'anthroponymie grecque et asianique. II. Quelques noms crétois au Memnonion d'Abydos», *BzN* 16 (1965) 174, n. 105.

22. Voir *LGP*N. Les cas de Thasos appartiennent à diverses époques.

23. Voir A. Conze, *Reise auf den Inseln des thrakischen Meeres*, 1860, 13, A. Conze, Al. Hauser, O. Benndorf, *Neue archaologische Untersuchungen auf Samothrake*, Wien 1880, p. 101, no 14, *IG* XII. 8, 551 et L. Robert, *Les gladiateurs dans l'orient grec*, Amsterdam 1971, 111, no 53.

*ΠΕΡΙΛΗΨΗ***ΜΑΝΔΡΑ, ΑΒΔΗΡΑ ΚΑΙ ΘΑΣΟΣ. ΠΑΡΑΤΗΡΗΣΕΙΣ ΣΕ ΔΥΟ
ΝΕΕΣ ΠΕΡΙΠΤΩΣΕΙΣ «ΠΕΡΙΠΛΑΝΩΜΕΝΩΝ ΛΙΘΩΝ»**

Ἡ ἐπανεξέταση τῆς ἐπιγραφῆς τοῦ Μουσείου Ἀβδήρων MA 5576, ἡ ὁποία ἐντοπίσθηκε σὲ κρήνη κοντὰ στὴν ἐκκλησία τοῦ Ἁγίου Γεωργίου Μάνδρας καὶ δημοσιεύθηκε ἀπὸ τὴν Daphne Hereward στὸ *ZPE* τοῦ 1977 ὁδήγησε στὴ συνένωσή της μὲ δημοσιευθεῖσα παλαιότερα ἐπιγραφή τῆς Θάσου (*IG* XII.8, 386), τὴν ἀποκατάσταση τοῦ γενεαλογικοῦ δένδρου μιᾶς σημαντικῆς κατὰ τοὺς αὐτοκρατορικοὺς χρόνους οἰκογένειας τῆς νήσου καί, συνακόλουθα, τὴν ἀποσύνδεσή της ἀπὸ τὸ ἐπιγραφικὸ ὕλικὸ τῆς χώρας τῶν Ἀβδήρων. Ἀνάλογη πιστεύεται πὼς πρέπει νὰ εἶναι καὶ ἡ ἀπόδοση τῆς δεύτερης προερχόμενης ἀπὸ τὴν κρήνη τῆς Μάνδρας ἐπιγραφῆς, πὺν καὶ αὕτῃ εἶχε δημοσιευθεῖ ἀπὸ τὴν Hereward στὸ *ZPE* τοῦ 1975 καὶ σήμερα φυλάσσεται στὶς ἀποθήκες τοῦ Μουσείου Καβάλας μὲ ἀρ. εὐρ. Α 784. Τὴν ἀπόδοση ἐνισχύουν οἱ σχετικὲς μὲ τὸν ἀναθέτη ὀνοματολογικὲς παρατηρήσεις.



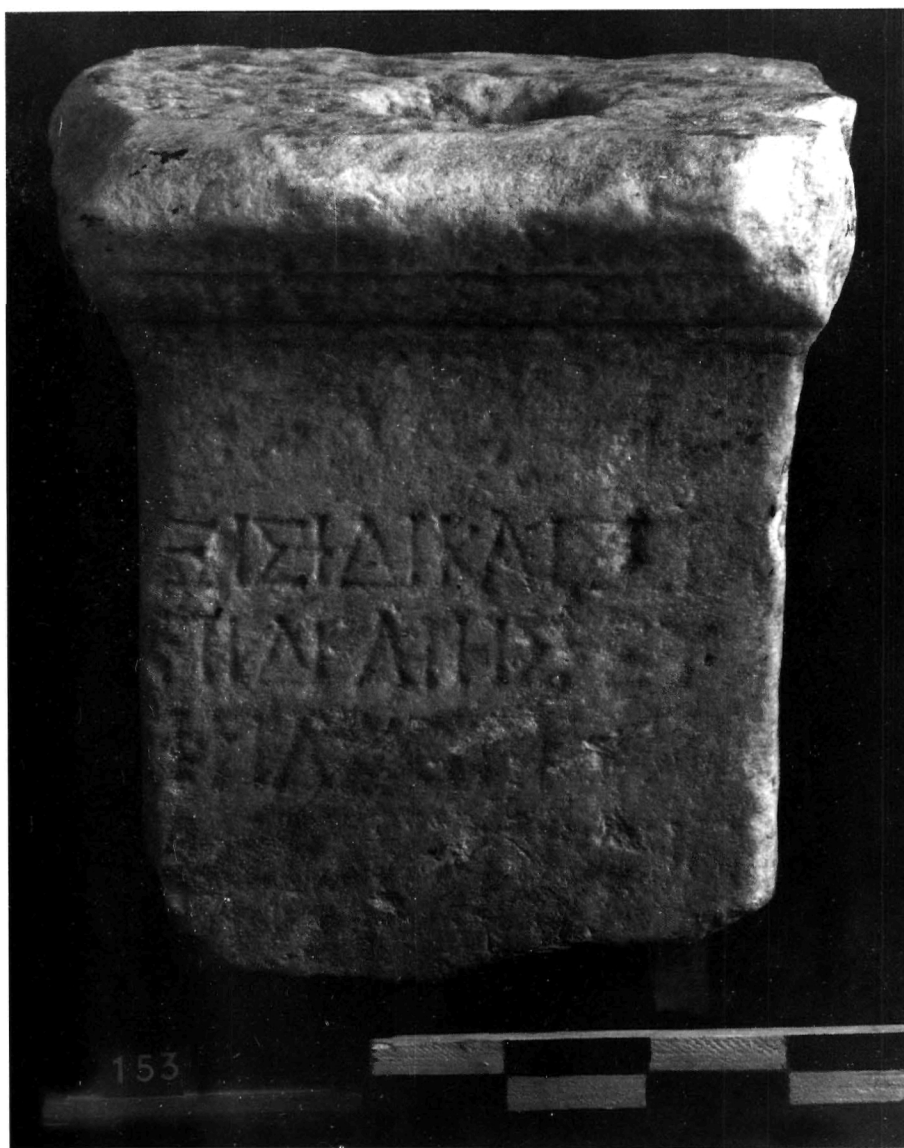
M.-G. Parissaki, Fig. 1



M.-G. Parissaki, Fig. 2



M.-G. Parissaki, Fig. 3



M.-G. Parissaki, Fig. 4